



Election des représentants du personnel

COMITE TECHNIQUE

Scrutin du 6 décembre 2018

AVENIR SECOURS SERVICES PUBLICS CFE-CGC

Numéro d'ordre	Nom prénoms et grade	Sexe (madame ou monsieur)
1	MONTAGNE Ludwig Capitaine	Monsieur
2	PLOYON Jérôme Capitaine	Monsieur
3	ECHINARD Arnaud Adjoint Technique	Monsieur
4	ABBAZ Dalila Adjoint Administratif	Madame
5	LEPAULMIER Lionel Capitaine	Monsieur
6	AUZAS David Lieutenant Hors Classe	Monsieur
7	LIEUTIER Patrice Adjudant	Monsieur
8	COURTIAL Eric Lieutenant 1ere Classe	Monsieur
9	BAL Jimmy Technicien Principal 2eme Classe	Monsieur
10	HOGUEB Laura Adjoint Administratif	Madame

Indiquer le nombre de candidates : 2

Indiquer le nombre de candidats : 8

Indiquer le nombre total de candidats : 10

Indiquer la part des candidats hommes (en pourcentage), le cas échéant, arrondi à l'entier : 80 %

~~supérieur~~ (rayer la mention inutile),

~~inférieur~~ (rayer la mention inutile).

Indiquer la part des candidates femmes (en pourcentage), le cas échéant arrondi à l'entier : 20 %

~~supérieur~~ (rayer la mention inutile),

~~inférieur~~ (rayer la mention inutile).

Rappel des conditions ayant trait à la qualité de candidat :

- justifier des conditions requises pour être électeur,
- ne pas être en congé de longue maladie ou de longue durée,
- ne pas avoir été frappé d'une sanction disciplinaire du 3^{ème} groupe (sauf amnistie ou effacement),
- ne pas être frappé de l'une des incapacités prévues aux articles L 5 et L 6 du code électoral.

Rappel des conditions ayant trait aux organisations syndicales :

Peuvent présenter des candidats, les organisations syndicales :

- de fonctionnaires, qui sont constituées depuis au moins 2 ans (à partir du dépôt légal des statuts) et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance.
- de fonctionnaires affiliées à une union de syndicats de fonctionnaires qui justifie des conditions précitées.